Commission Départementale de l'Arbitrage

Réunion en présentiel du vendredi 31 Mars 2023

Validé par l'ensemble de la CDA par voie électronique le 15 avril 2023

Présents : **Mme Elodie LOPES, M. Kevin ROSELIER, M. Claude CHEVALIER, M. Joël ROCHEBILIERE, M. Hervé WAGENMANN, M. Stéphane POURGATON, M. Pierre CHEYROU**

Invité : **M. Quentin LANET ;**

Excusés : **M. Jérémy STINAT, M. Loïc BARROUILLET, M. Antoine LASSALLE**

Absent : **M. Jean Marc BONEDEAU**

Début de séance à 18 h 30

En amont de cette réunion, **M. Jérémy STINAT** a averti de son absence en précisant laisser son pouvoir à **Mme Elodie LOPES.**

En amont de cette réunion, **M. Loïc BARROUILLET** a averti de son absence en précisant laisser son pouvoir à **M. Kevin ROSELIER.**

Audition des arbitres

M. Alexis GONDELE, ne s'est pas présenté à sa convocation et sans s'excuser. L'arbitre sera sanctionné sur sa note CDA pour son absence à son match ainsi que pour son absence à la convocation.
M. Melvin BARSACQ, ne s'est pas présenté à sa convocation et sans s'excuser. L'arbitre sera sanctionné sur sa note CDA pour son absence à son match ainsi que pour son absence à la convocation.
M. Hugues CAZELLES, ne s'est pas présenté à sa convocation et sans s'excuser. L'arbitre sera sanctionné sur sa note CDA pour son absence à son match ainsi que pour son absence à la convocation.

Courrier de la CDA

M. Taoufik MRAD, demande des explications sur son déclassement en début de saison. La CDA, par le biais de sa Présidente **Mme Élodie LOPES,** lui adressera un courrier lui rappelant les obligations des arbitres sur les tests physiques, les réponses aux convocations et le renouvellement.

M. Melvin BARSACQ, explique à la CDA par écrit que, s'il ne s'était pas rendu à son match en tant qu'arbitre le samedi (suite à une blessure) mais qu'il était titulaire sur une feuille de match en tant que joueur le dimanche du même week-end, c'était parce qu'il allait mieux suite à sa visite chez un

rebouteux qui l'avait remis sur pied. Mais de ce fait, il ne pouvait pas fournir de certificat médical pour le samedi. La CDA rappelle que seules les absences médicales justifiées par un certificat médical peuvent être excusées, la CDA conserve l'absence de **M. Melvin BARSACQ** sur son match et sa note CDA.

M. Frédéric TOULOU, arbitre jusqu'à présent dans le district 64, nous a fait parvenir une demande de mutation dans notre district. La CDA lui souhaite la bienvenue et confie à **M. Quentin LANET** le traitement administratif de ce dossier. **M. Frédéric TOULOU** est ajouté au groupe des arbitres D2. Au vu de la saison déjà bien avancée, la CDA remet à une prochaine réunion la décision sur la possibilité de classer cet arbitre ou non avant la fin de la saison.

M. Julian GRELOT, CTRA de la LFNA informe la CDA des conditions pour la sélection des arbitres pour les finales régionales U13 PITCH. La CDA prend note.

M. Rémi BORDES, informe la CDA de la bonne prestation de **Mme Maëlle DOMENGER** sur son premier match à la touche en senior, la CDA remercie **M. Rémi BORDES,** et prend note de cette situation.

Candidature R3 et JAR

La CDA valide la liste des arbitres qui seront présentés à l'examen de candidature R3 et JAR le 7 mai 2023 à Puymoyen.

Sénior R2 (article 10 du RI de la CRA) :

- PAIGNAC ARNAUD

Séniors R3 (chapitre 5 de la Circulaire annuelle de la CRA) :

- ROBINEAU TANGUY
- MARQUET QUENTIN
- BORDES REMI

JAR (article 10 du RI de la CRA) :

- DANTHEZ LAURIC
- DEGARDIN OYHAN
- EL KHIDRI MOHAMED
- EL KHIDRI ZAKARYAE
- HOUIS ELOAN

Pour préparer cet examen, la CDA prévoit :

- 4 Visioconférences de travail sur les lois du jeu animées par **M. Kévin ROSELIER**
- 1 Examen blanc préparé par **M. Claude CHEVALIER**

Les arbitres sont invités à se rendre également au stage supérieur du district le samedi 22 avril à Puymoyen.

Malgré leur candidature à la fonction d'arbitre régional, l'ensemble des arbitres cités ci-dessus doivent malgré tout être présents pour les examens de fin de saison des arbitres départementaux.

Réserve technique RT-03-2223

Suite à l'appel du R.C. DAX sur la décision de la CDA pour la réserve technique traitée lors de la dernière réunion, la Présidente, **Mme Élodie Lopes,** présente lors de cette réunion, informe que lors de cette Commission d'Appel départementale, la décision prise par la CDA a été confirmée.

Interdistrict U14G et 15F

La LFNA demande à la CDA de proposer une jeune arbitre féminine et plusieurs jeunes arbitres masculins pour les interdistricts U14G et qui auront lieu à Dax le 19 et 20 mars 2023.

La CDA proposera une liste en fonction des conditions demandées.

Désignation pour les ½ et finales de coupe

Après présentation de la proposition faite par le groupe de travail, la CDA valide les désignations.
La CDA sera présente sur l'ensemble des demi-finales pour accompagner les arbitres désignés.

Les arbitres pressentis pour les finales, seront contactés par la CDA pour s'assurer de leur disponibilité pour ces finales.

Observation des arbitres

M. Joël ROCHEBILIERE et **M. Stéphane POURGATON** font le point sur les observations des arbitres départementaux. Les quelques arbitres auxquels il manque des observations devraient être observés d'ici la fin de la saison.

Point sur les arbitres stagiaires

Suite aux examens du 19 mars 2023, **M. Quentin LANET,** présente à la CDA les résultats de ceux-ci.
Après analyse des résultats, la CDA décide de réfléchir à leurs affectations pour la saison 2023-2024.
Ces résultats seront présentés à l'assemblée générale des arbitres qui aura lieu en fin de saison.

Envoi des dossiers médicaux

La CDA valide le fonctionnement présenté par **M. Quentin LANET.** Tous les arbitres vont recevoir début avril le dossier médical de la saison 2023-24. Lors de cet envoi qui sera personnalisé, les arbitres connaîtront exactement les examens médicaux nécessaires pour la saison prochaine.
Il leur sera demandé de retourner ce dossier complet avant le 1er juillet pour pourvoir arbitrer les premiers matchs de coupe de France durant le mois d'août.
Il sera précisé également aux arbitres que sans retour de leur dossier avant les dates du test physique, ils ne pourront y participer.

Finale FUTSAL

En complément du travail de désignation des finales en herbe, **M. Hervé WAGENMANN,** présente à la CDA son travail pour les finales FUTSAL.
Ne voyant aucune objection sur ces propositions, la CDA valide le travail présenté.

Clôture

L'ordre du jour étant arrivé à son terme, et les membres de la CDA n'ayant pas de question supplémentaire, la Présidente clôture la réunion.

Prochaine réunion sur convocation.

Fin de séance à 22h00

La Présidente	Le Secrétaire de séance
Élodie Lopes	Quentin LANET